

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de **PORNICHET**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-huit juin, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, les débats ont été retransmis en direct de manière électronique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, RAHER, DESSAUVAGES, TESSON, GILLET, CAUCHY, DAGUIZE, MORVAN, GUINCHE, ALLANIC, SIGUIER, GARRIDO, CAZIN, PRUKOP, DOUCHIN, JOUBERT, NICOSIA, BELLIOU et FRAUX.

Date de convocation

22 juin 2023

A l'exception de : Madame MANENT.
Monsieur GUGLIELMI qui a donné pouvoir à Madame LE PAPE.
Madame JARDIN qui a donné pouvoir à Monsieur DOUCHIN.
Madame BOUYER qui a donné pouvoir à Monsieur GILLET.
Madame CHUPIN qui a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.
Madame LE FLEM qui a donné pouvoir à Madame MARTIN.
Monsieur DUPONT-BELOEIL qui a donné pouvoir à Monsieur MORVAN.
Madame DIVOUX qui a donné pouvoir à Monsieur JOUBERT.
Madame ROBERT qui a donné pouvoir à Monsieur NICOSIA.

Date du
Conseil Municipal

28 JUIN 2023

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de
conseillers

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur GILLET est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

En exercice 33

5/ DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – CONCESSION D'EXPLOITATION DU PORT DE PLAISANCE DE PORNICHET – RAPPORT DU CONCESSIONNAIRE POUR L'EXERCICE 2022 – PRESENTATION

Présents ---- 24

Votants ---- 32

RAPPORTEUR : Monsieur RAHER, conseiller municipal délégué

EXPOSE :

Dans le cadre de l'exploitation du port de plaisance, la Commune de Pornichet est liée à la S.A. du port de plaisance de Pornichet – La Baule par un contrat de concession, suite au transfert de la concession d'Etat relative au port de plaisance dans le cadre des lois de décentralisation. La convention de concession approuvée par arrêté préfectoral du 20 septembre 1976 a été conclue pour une durée de 50 ans expirant le 31 décembre 2026.

Conformément aux termes de l'avenant à la concession approuvé par délibération du Conseil Municipal n°12.07.05 en date du 2 juillet 2012, la S.A. du port de plaisance de Pornichet – La Baule a transmis à la Ville un rapport annuel.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'examiner ce rapport qui a été étudié par le Conseil portuaire, la Commission de contrôle des comptes, la Commission consultative des services publics locaux et transmis aux conseillers municipaux avec la convocation, et de prendre acte de la présentation du rapport du délégataire.

DELIBERATION :

⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales,

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

04 JUL. 2023

Publié le :

04 JUL. 2023

Certifié exact,
Le Maire,

Jean-Claude
PELLETEUR



- ⇒Vu l'arrêté préfectoral en date du 20 septembre 1976 réglementant la concession à la société anonyme du port de plaisance de Pornichet – La Baule de l'établissement et de l'exploitation d'un port de plaisance à la Pointe du Bec à Pornichet,
- ⇒Vu le procès-verbal de mise à disposition du port de plaisance de Pornichet à la Commune de Pornichet en date du 16 août 1984,
- ⇒Vu la délibération n°12.07.05 en date du 2 juillet 2012 approuvant l'avenant n°2 au cahier des charges de la concession d'exploitation du port de plaisance,
- ⇒Vu l'avenant n°2 et notamment l'article 3,
- ⇒Vu le rapport transmis par le concessionnaire pour l'exercice 2022,
- ⇒Vu l'avis du Conseil portuaire en date du 16 juin 2023,
- ⇒Considérant que le rapport a été présenté à la Commission de contrôle des comptes en date du 20 juin 2023,
- ⇒Considérant que le rapport a été présenté à la Commission consultative des services publics locaux en date du 20 juin 2023,
- ⇒Vu l'avis de la Commission finances et affaires générales en date du 21 juin 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément aux articles L2121-20 et L2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal,

- Prend acte de la présentation du rapport du concessionnaire pour la délégation de service public pour l'exploitation du port de plaisance de Pornichet pour l'exercice 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR

Le secrétaire de séance,



Dominique GILLET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de PORNICHET

Utilisateur : LANDREIGNE Louise

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DELIB_23_06_05A
Objet :	5. Délégation de service public – Concession d'exploitation du port de plaisance de Pornichet – Rapport du concessionnaire pour l'exercice 2022 –
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-06-28 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.2.5 - autres actes (rapports annuels, commission de DSP)
Identifiant unique :	044-214401325-20230628-DELIB_23_06_05A-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 044-214401325-20230628-DELIB_23_06_05A-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.4 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 5. Port de plaisance_rapport.pdf Nom métier : 99_DE-044-214401325-20230628-DELIB_23_06_05A-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	133.5 Ko
Annexe (Rapport de présentation) Nom original : Rapport du délégataire 2022.pdf Nom métier : 21_RP-044-214401325-20230628-DELIB_23_06_05A-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1.2 Mo
Annexe (Rapport de présentation) Nom original : Comptes 2022.pdf Nom métier : 21_RP-044-214401325-20230628-DELIB_23_06_05A-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	2.9 Mo
Annexe (Rapport de présentation) Nom original : TARIFS PP 2022 1 visiteurs.pdf	application/pdf	141.3 Ko

Nom métier :

21_RP-044-214401325-20230628-DELIB_23_06_05A-DE-1-1_4.pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 juillet 2023 à 09h59min04s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 juillet 2023 à 09h59min12s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 juillet 2023 à 09h59min15s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 juillet 2023 à 09h59min29s	Reçu par le MI le 2023-07-04